

Facture électronique 2024

Episode 4 : Comprendre les intervenants (décrypter les discours)
pour faire les bons choix

6 juin 2023

La voie de vos factures est toute tracée



Les épisodes de la saga

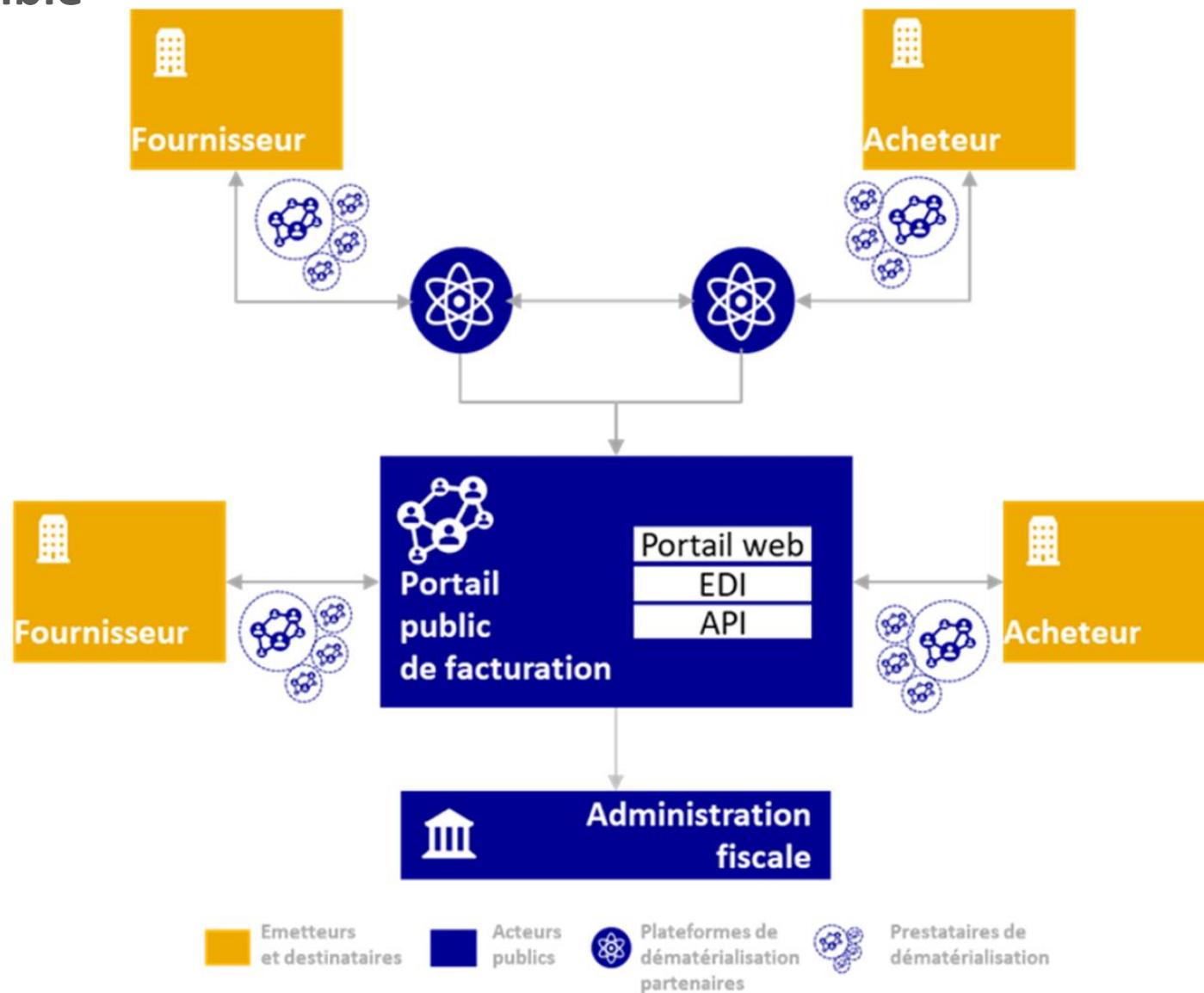
1. A quoi votre facturation client doit-elle se préparer ?
2. Comment vont circuler vos factures client et fournisseur ?
3. Le e-reporting pour les émetteurs : sur quoi et comment ?
4. **Comprendre les intervenants (décrypter les discours) pour faire les bons choix**
5. Les actions à engager dès maintenant sur sa facturation client pour se préparer (20/06)
6. La stratégie de Qweeby pour assurer accompagner ses clients (04/07)
7. Info-intox sur la réforme de la facturation B2B ; en partenariat avec Stratow (06/07)

► Rappel des faits : la réforme et sa logique

En vue de lutter contre la fraude à la TVA (estimée à env. 11 M€ / an), les entreprises devront recourir à la facturation électronique à compter de juillet 2024 selon le schéma suivant :

1. A partir du 1^{er} juillet 2024, les factures entre assujettis domestiques pourront être transmises sous forme électronique via une plateforme de la DGFiP : le « Portail Public de Facturation » (ou PPF)
2. Le PPF assurera le dispatch des factures selon un annuaire de routage ainsi que le suivi de leur cycle de vie via 4 statuts : déposée, rejetée, refusée, encaissée
3. Seules les factures conformes aux attendus du PPF (format et données) seront prises en charge (détail de ligne obligatoire à partir de janvier 2026)
4. Les factures transmises via le PPF ne pourront pas être refusées par leur destinataire
5. Les entreprises auront obligation de procéder ainsi pour l'envoi de leurs factures dès le 1^{er} juillet 2024 pour les Grandes Entreprises et Administrations, 1^{er} janvier 2025 pour les ETI et 1^{er} janvier 2026 pour toutes les autres
6. Les récepteurs auront la faculté de recourir à des prestataires spécifiques (PDP) en parallèle du PPF
7. Les données concernant les autres factures (non assujettis, non domestiques) feront l'objet de rapports réguliers (décadaires)
8. Les informations de paiement pour les factures en TVA sur les encaissements feront l'objet de rapports réguliers (décadaires)
9. Les calcul de TVA seront automatisés à partir des données collectées en vue de supprimer les déclarations ; puis dans un second temps la DEB

Le schéma cible



▀ Précautions liminaires compte tenu du sujet

- Qweeby est un acteur de la facture électronique depuis 2009 parfaitement aligné avec les attendus de la réforme : nous sommes dans les flux de données et l'intégration directe depuis l'origine de la société, sans historique papier. Et pour ma part venant de la supply-chain depuis 25 ans, le sujet des flux de données (tel qu'il arrive pour 2024) est une évidence
- L'exercice d'analyser les impacts de la réforme sur les positionnements des acteurs, et donc les stratégies et discours qui se développent en conséquence est très intéressant. Nous l'avons fait de manière objective. Le questionnement associé a été instructif et utile.
- L'analyse que nous proposons est propre à Qweeby. Elle nous semble cohérente et neutre. Les conclusions qui s'imposent sont logiques et motivées, même si elles mettent en cause certains de nos confrères, mais néanmoins compétiteurs, sur leur fond et leur forme

La facturation en pratique dès juillet 2024

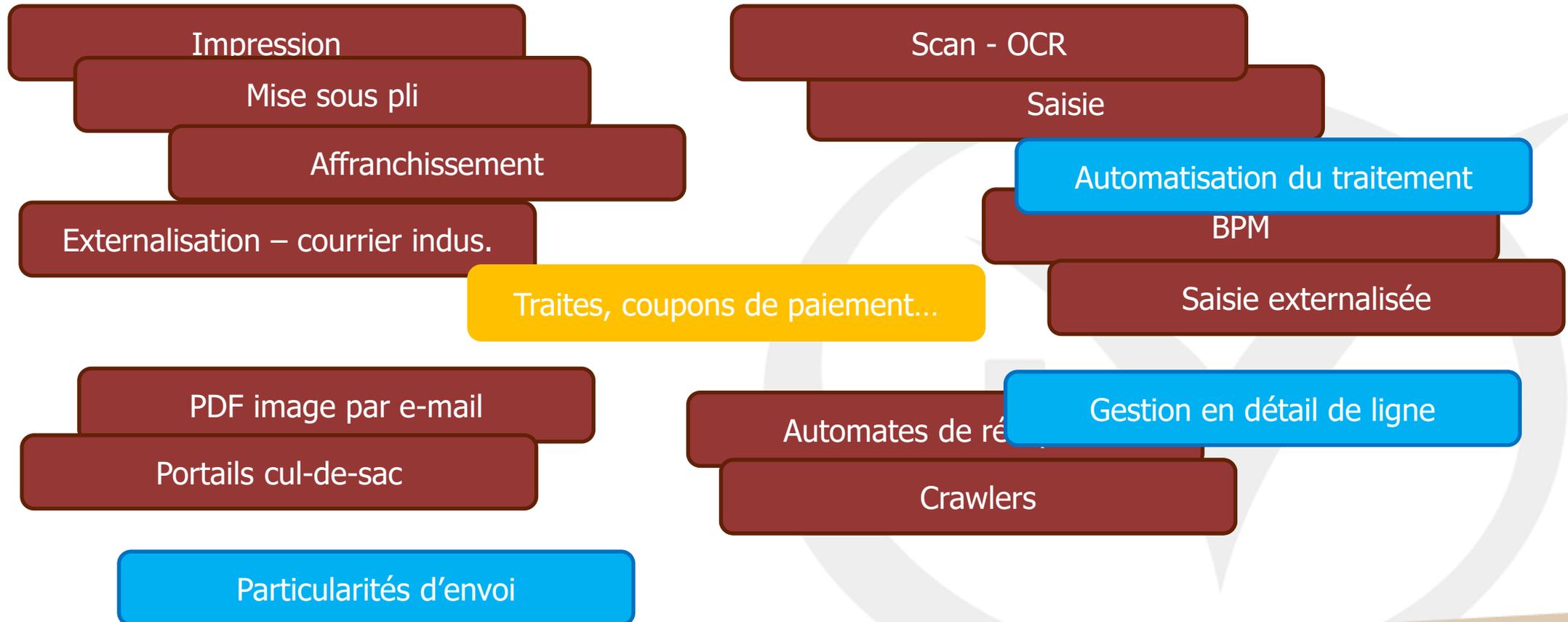
L'intégration directe des données va modifier en profondeur la gestion des factures fournisseur. Côté factures client, le passage par le PPF élimine les activités associées à l'envoi physique des factures



Attention, cela pourrait aller très vite, plus vite que le calendrier d'application de la réforme

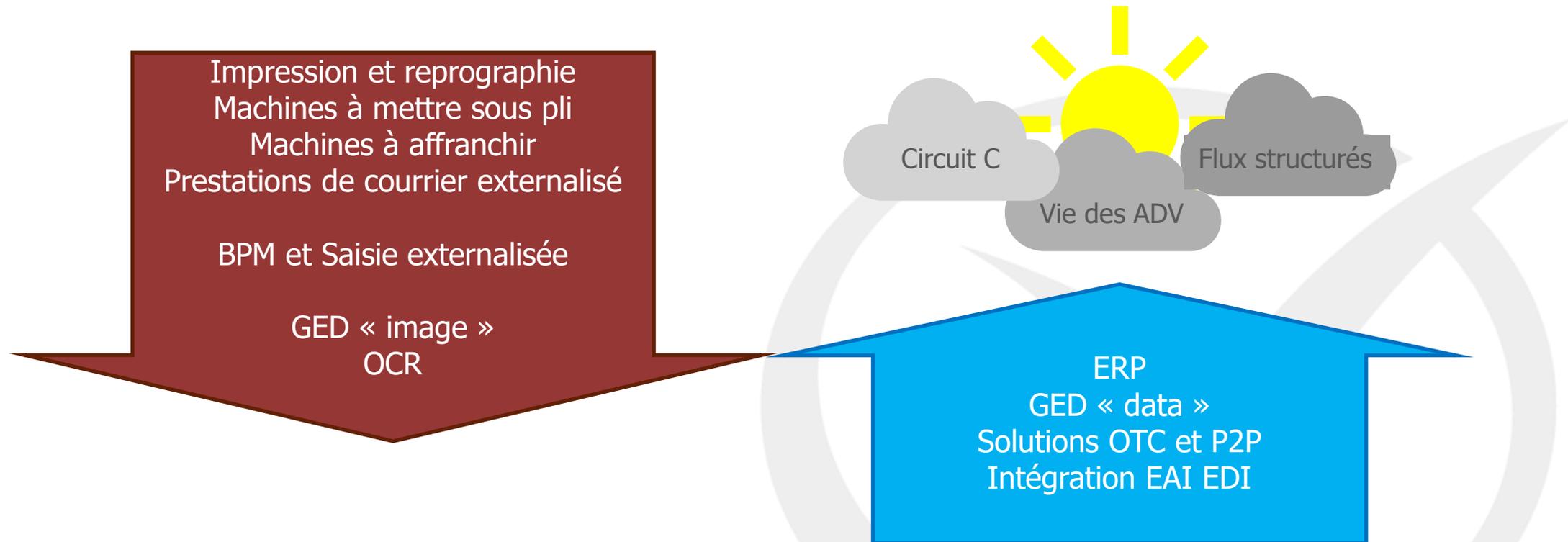
Les impacts de la réforme sur le traitement des factures et les services associés

Finis la collecte des factures sur des portails cul-de-sac, les saisies (internes ou externalisées), les scans... Et côté émetteur plus d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement



Le menaces et opportunités liées à la réforme

L'intégration des données menace les activités liées au flux papier et assimilé (PDF images). L'espace ouvert attire les acteurs de l'ERP, la GED et du P2P même si leur valeur ajoutée est discutable



1- La confusion autour des PDP et la dévalorisation implicite des OD (et du PPF)

La notion de PDP offre une bouée pour de nombreux acteurs menacés par la réforme. Leurs taille et moyens permettent de gonfler la baudruche pour vous faire prendre leurs vessies pour des lanternes

La Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) :

- ✓ Alimente et consulte l'annuaire du PPF
- ✓ Echange avec le PPF des factures conformes au socle
- ✓ Compose et transmet le e-reporting
- ✓ Peut apporter des services en plus
- ✓ Peut traiter l'intégralité du flux
- ✓ **Peut échanger des flux 3 dans le schéma C pour gérer les formats d'échange différents du socle (format, détail et protocoles d'échange)**
- ✓ **Remonte des données synthétiques à l'administration via le PPF**
- ✓ **Est immatriculé sur dossier (conformité RGPD, ISO 27001, SecNumCloud, données UE)**

Les messages :

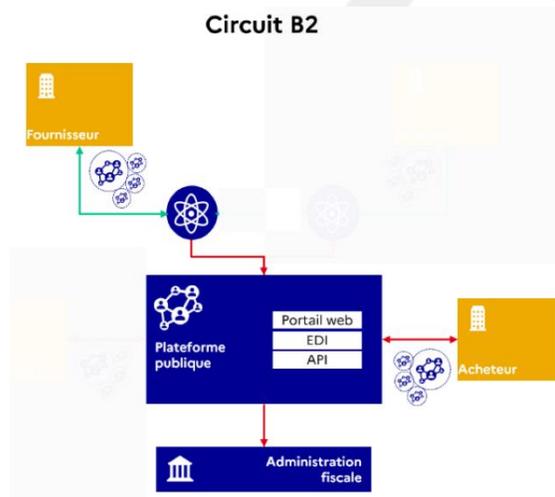
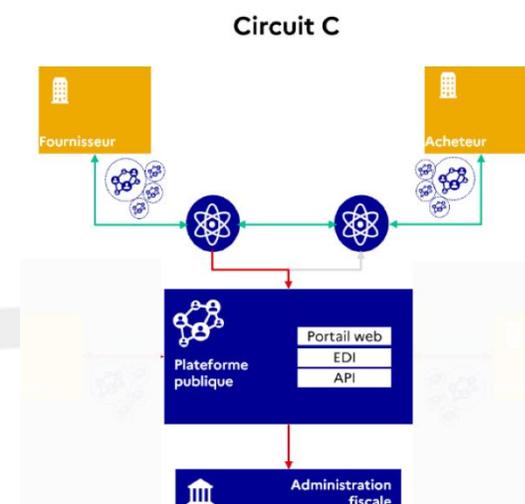
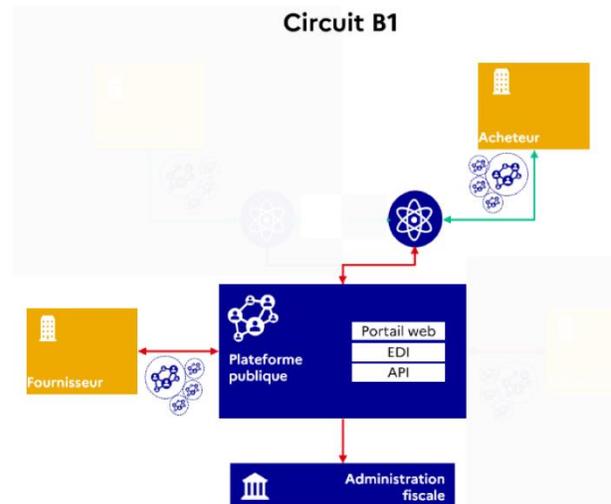
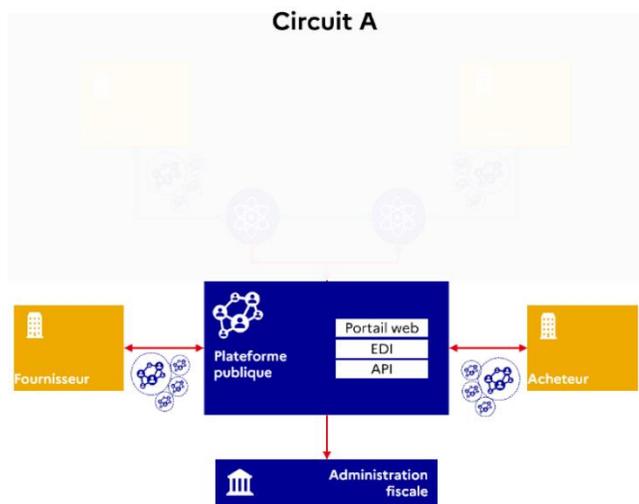
- Il est nécessaire de passer par une PDP
- Les services du PPF ou des OD sont insuffisants (...)
- Le nombre des PDP sera limité... Seuls les plus gros le seront... Les meilleurs seront dans les premiers immatriculés

La réalité :

- Aucune limite ni course de vitesse : c'est une immatriculation sur dossier sans limite de dépôt
- Les immatriculations n'arriveront qu'en décembre
- Les PDP coûteront
- Les OD et le PPF correspondent aux besoins de la plupart des entreprises

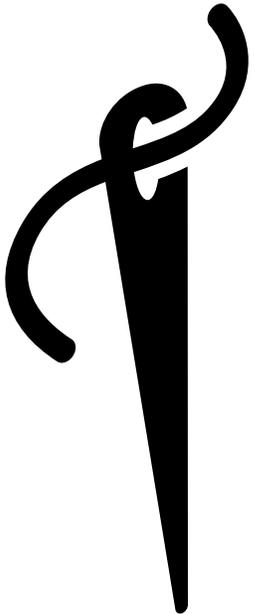
Qweeby prévoit d'être PDP

Retour sur les 3 circuits et les flux 2 ou 3



2- L'angle mort de l'émission de factures conformes, en cohérence avec la facturation

Emettre des factures conformes en cohérence avec le processus de facturation, et toutes ses activités associées, sera plus délicat que beaucoup, qui n'ont pas dû souvent visiter des ADV, le disent



Les flux du socle :

- ✓ Trois formats possibles : FacturX, CII ou UBL
- ✓ Flux de données, pas d'images
- ✓ En détail de ligne dès 2026
- ✓ Identification du client au niveau SIREN ou SIRET
- ✓ Données de e-reporting pour le non domestique et non assujetti

Les messages :

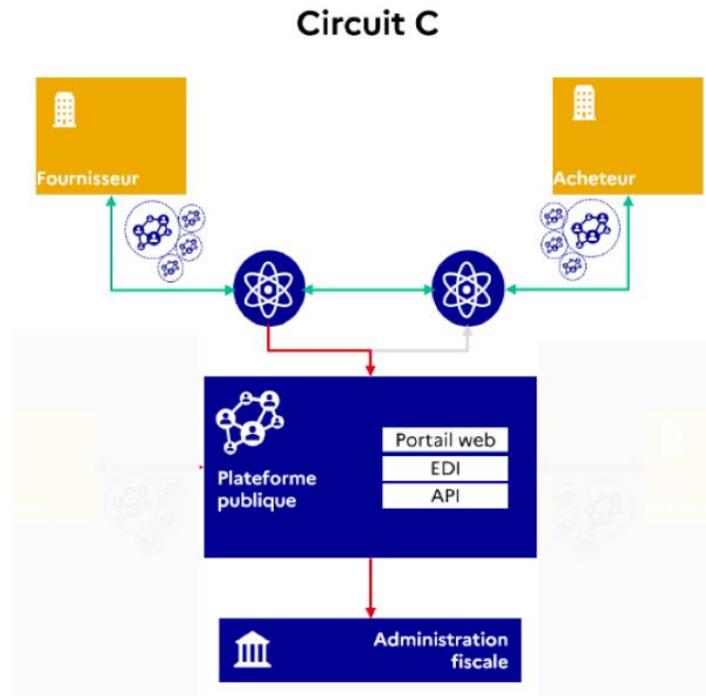
- (...)
- Interfaces de saisie... fichiers pivot...
- Les ERP le feront...

La réalité :

- Données client
- Génération et transmission des factures à partir de l'ERP (et non d'interfaces de saisie ou via des fichiers pivot)
- Gestion des anomalies et incidents
- Intégration au processus de facturation

3- La sous-évaluation des impacts et contraintes du schéma C (flux de type « 3 »)

Le flux 3 (circuit C) sera peut-être marginal, et encore ce n'est pas dit, mais il sera incontournable et occasionnera bien des soucis pour tous ceux qui n'ont pas vu plus loin que le Factur-X du socle



Les messages :

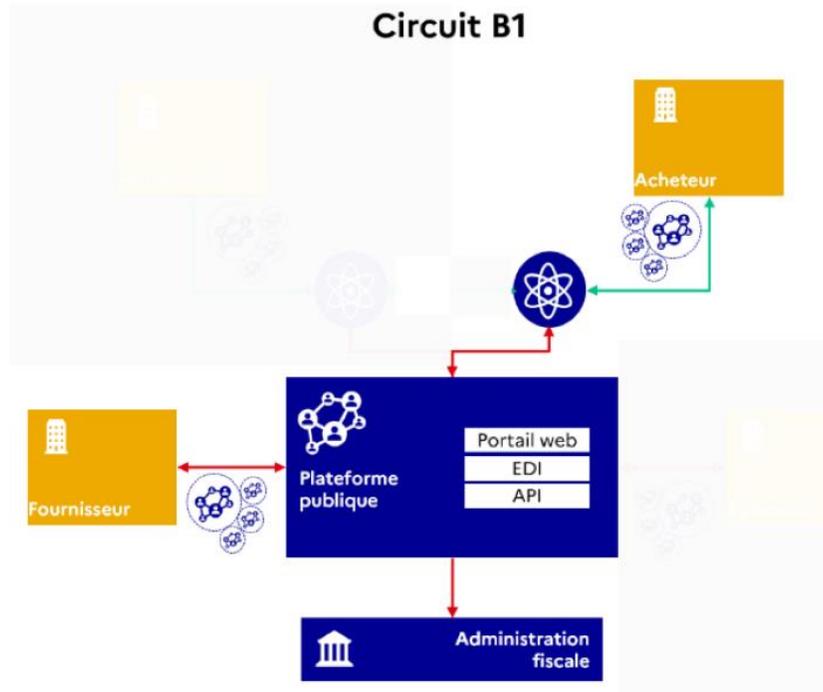
- (...)
- Il sera marginal

La réalité :

- Schéma C = compliqué = données détaillées + référentiels de transmission + règles particulières...
- Identifiable ex-ante mais pas à tous les coups...
- Toutes les PDP ne seront pas aptes à le traiter

4- La nécessité absolue d'une solution de gestion des factures fournisseur

La réforme est une réelle opportunité pour de nombreuses entreprises d'optimiser le traitement de leurs factures fournisseur. Cela peut passer par un outil dédié ou par les outils déjà en place



Les messages :

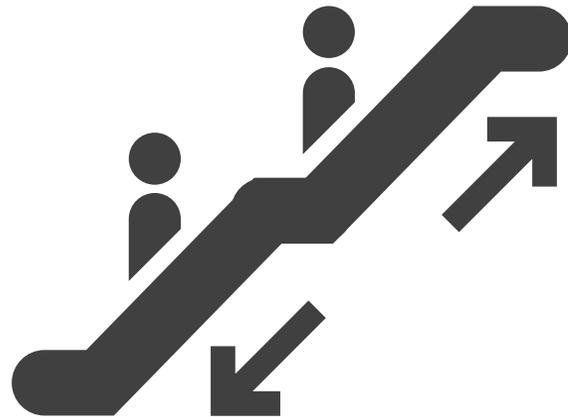
- Aller chercher vos factures sur le PPF sera fastidieux / compliqué / difficile...
- Il restera durablement des flux hors obligation à traiter
- Les factures fournisseur requièrent des fonctionnalités de traitement (lien aux achats, budgets, intégration comptable, paiement...)

La réalité :

- Oui, le PPF risque d'être fastidieux
- Oui, il restera des flux hors obligation
- Oui, le traitement des factures fournisseur requiert des fonctionnalités
- Mais beaucoup d'ERP le gèrent plus ou moins nativement

5- Le miracle de la solution tout-en-un entrant-sortant déjà prête et 100% conforme

Les contraintes et les impacts sont différents selon que l'on traite le sortant ou l'entrant. Une solution unique pour les deux flux peut vite montrer ses limites ou être inadaptées



Les messages :

- Une PDP intervient sur les deux plans, inutile d'en avoir deux distinctes

La réalité :

- Chaque entreprise peut avoir autant d'outil qu'elle souhaite PDP ou OD
- Les contraintes sur les deux versants sont distinctes et requièrent des services différents
- Les nécessités du flux 3 en circuit C peuvent être contraignantes
- La plupart des acteurs ne sont pas réellement efficaces sur les deux versants

6- Signez ici, c'est bon pour tout de suite, le temps que la contrainte arrive

Le calendrier de déploiement laisse le temps aux entreprises de se mettre en conformité, alors en attendant, autant prendre une solution simple et facile, même si elle ne sera pas conforme le jour J



Les messages :

- Vous avez le temps pour vous mettre en conformité, cela ne doit pas vous empêcher d'avancer
- Vous verrez le jour J
- Nous serons conformes 😊

La réalité :

- Des solutions conformes existent déjà
- Changer à la dernière minute risque d'être compliqué, surtout que la demande pourrait bien dépasser l'offre

Les bonnes questions à se poser pour ne pas tomber dans les panneaux

La préparation passe d'abord par du processus et de la qualité des données (voir les autres épisodes). Les choix techniques viennent ensuite et reposent sur une bonne connaissance de SON besoin

En émission (AR ou OTC)

- **Qui sont mes clients et quelles sont / seront leurs attentes ?**
 - Un client qui demande un flux structuré détaillé risque fort de demander un flux 3 en circuit C
- **Mon flux de facturation se limite-t-il aux seules factures ?**
 - Pièces jointes ou documents complémentaires...
 - Lien avec le paiement et la gestion du poste client
 - Services liés aux factures
- **Le changement ouvre-t-il des opportunités d'optimisation de la relation client / du poste client ?**

En réception (AR ou PTP)

- **Quelle gestion des factures fournisseurs est-ce que je souhaite appliquer ?**
 - Pied ou détail
 - Lien avec les achats
 - Schémas de contrôle et validation
- **Quelles fonctionnalités mon ERP propose pour le traitement des factures fournisseurs ?**
- **Que vont faire / peuvent faire mes fournisseurs ?**
 - Socle via PPF / OD ou PDP ?
 - Respect du calendrier ou anticipation ?

- **Ai-je besoin des sécurités apportées par les PDP et suis-je prêt à les payer ?**

▀ Ressources et textes de référence

- Page dédiée de la DGFIP [ICI](#)
- Les spécifications fonctionnelles [ICI](#)
- Article 153 de la Loi de Finance de 2020 [ICI](#)
- Article 26 de la Loi de Finance rectificative de 2022 [ICI](#)
- Décret du 7 octobre 2022 [ICI](#)

Questions





Qweeby SAS
8 rue Louis Braille,
42000 Saint-Etienne

04 27 10 00 00
contact@qweeby.com
www.qweeby.com

SAS au capital de 348 920 € - RCS St-Etienne 509919692

